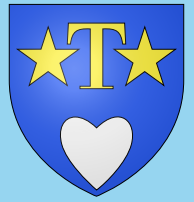


Juin 2022 - n°143

DIETWILLER

Bulletin mensuel



SOMMAIRE

Infos mairie	p. 2
État civil	p. 2
Nouveaux « habitants »	p. 2
Évènements	p. 3 à 4
Compte rendu du conseil municipal	p. 5 à 7
Urbanisme	p. 8
Vie Associative – Saison 2022/2023	p. 9 à 10
Saviez-vous que ?	p. 11
Informations pratiques	p. 11 à 12

INFOS MAIRIE

► HORAIRES D'ÉTÉ (à partir du 11/07/22) :

lundi	13h30 - 18h
mardi	9h - 12h et 13h30 - 18h
mercredi	la mairie est fermée
jeudi	la mairie est fermée
vendredi	9h - 12h et 14h - 18h
samedi	la mairie est fermée

- Renseignements : 03 89 26 88 88
 - Mail : comdiet@wanadoo.fr
 - Site internet : www.mairie-dietwiller.fr
 - Page Facebook Dietwiller Infos : <https://www.facebook.com/infosdietwiller>
- Le bulletin est consultable sur le site internet et via la page Facebook

ÉTAT CIVIL

MARIAGES :



le 21 mai 2022 : **Nathalie WAGNER** et **Emily LEMEASLE**
le 28 mai 2022 : **Hatim EL KHATTABI** et **Coralie BENTZINGER**
le 18 juin 2022 : **Alexandre ROLDAN** et **Mélissa GRASSER**
le 18 juin 2022 : **José FRITSCH** et **Myriam HARTZER**

Tous nos vœux de bonheur aux marié(e)s !



DÉCÈS :

le 8 mai 2022 : **Maria de los Angeles GONZALEZ – PERRIN** - 91 ans

Toutes nos sincères condoléances à la famille.

NOUVEAUX « HABITANTS »



Couples d'hirondelles dans les nids en plâtre, rue du Général de Gaulle



Des faucons crécerelles dans le beffroi de l'église (photo du 02/06/22). Écouter leur « cri » ?
Sur notre page Facebook Dietwiller Infos

DONS POUR L'UKRAINE

415 euros ont été collectés le soir de la fête de la musique et **1 205 euros** lors du concert du samedi 25 juin.

MERCI à tous les généreux donateurs !

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte non parvenu.

FÊTE NATIONALE



Mercredi 13 juillet 2022

à DIETWILLER - Place Allemands-du-Dropt - dès 20h
Feux d'artifice à 23h30

TOUR D'ALSACE



Le Tour d'Alsace passera à Dietwiller **entre 14h et 15h environ, le dimanche 31 juillet 2022.**

La commune recherche toujours des volontaires pour sécuriser les différentes intersections rue du général de Gaulle, lors du passage de la caravane et du peloton.

Envie de participer à ce bel événement sportif ?
Contacter la mairie - tel : **03 89 26 88 88**

Dimanche 31 juillet 2022

à DIETWILLER : entre 14h et 15h environ

Plus d'infos : <https://www.touralsace.fr/>



FÊTE DE L'AGRICULTURE



Samedi 3 et dimanche 4 septembre 2022
à DIETWILLER

Les jeunes agriculteurs du canton de Sierentz/Huningue organisent la Fête de l'Agriculture **samedi 3 et dimanche 4 septembre 2022, à Dietwiller**. Au cours de ce week-end, se tiendra la **finale de labour départementale et régionale**.

Nombreuses animations au programme :

marché paysan, structures gonflables, découvertes des filières agricoles, exposition de matériel neuf et ancien, mini-ferme, lancer de bottes...

Buvette et restauration (cochon à la broche, grillades)

DESTINATION AUTOMOBILE



Destination automobile en 2021



Dimanche 11 septembre 2022 à DIETWILLER dès 14h

Les véhicules de collection sillonneront les 39 communes de l'agglomération mulhousienne.

A Dietwiller :

- La parade s'arrêtera rue du Général de Gaulle pour une pause café, en début d'après-midi.

Les spectateurs et habitants pourront admirer les belles cylindrées et poser toutes leurs questions aux conducteurs. La rue sera fermée à la circulation entre le carrefour route de Schlierbach et le carrefour rue de l'Église pendant cette halte.

- Expositions de véhicules anciens et d'exception place Allemans-du-Dropt dès 14h

Vous souhaitez exposer votre véhicule (voiture, moto ou tracteur) ?
contacter : Raymonde SEILER – tél. : 06 10 39 33 25

Plus d'infos : <https://www.mulhouse-alsace.fr/culture-tourisme/destination-automobile-m2a-parade-vehicules-collection/>

LES DIETWILLEROISES



Samedi 17 septembre 2022

Rendez-vous place Allemans-du-Dropt à DIETWILLER

Départ des coureurs : 9h30 - Départ des marcheurs : 9h45

Cette année Dietwiller s'associe aux Mulhousiennes, course contre le cancer. La commune propose un circuit de course / marche balisé de 5 km (non chronométré). Le départ aura lieu entre les 2 écoles et l'arrivée au niveau de la mairie.

Envie de participer aux « Dietwilleroises » dans la catégorie course ou marche ?

Il suffit de s'inscrire sur le site des Mulhousiennes, dans la catégorie « course ou marche à DISTANCE » et de régler les frais d'inscription de 12 euros (la recette sera intégralement reversée à la recherche contre le cancer du sein et le cancer pédiatrique).

Vous êtes déjà inscrit(es) pour la course du dimanche à Mulhouse ? Nous vous invitons à participer à nos Dietwilleroises la veille, sans surcoût supplémentaire bien-sûr !

On vous attend nombreux !

Inscriptions sur : <https://lesmulhousiennes.com/>

Plus d'infos : **Stéphanie CHABANCE** - tel : 06 16 37 33 22 ou **Raymonde SEILER** – tél. : 06 10 39 33 25

Juillet	Samedi 9 20h	Fête Nationale	Place de la Paix, Landser
	Mercredi 13 20h	Fête Nationale	Place Allemans-du-Dropt, Dietwiller
	Dimanche 31 Entre 14h et 15h	Tour d'Alsace – étape m2A	Rue du Général de Gaulle, Dietwiller
Août	Dimanche 28	Marché aux puces	Eschentzwiller
Septembre	Samedi 3 et Dimanche 4	Fête de l'agriculture	Dietwiller
	Dimanche 4	Marché aux puces	Landser
	Dimanche 11	Destination Automobile	Dietwiller
	Samedi 17 9H30 et 9H45	Les Dietwilleroises - course 5 km	Dietwiller
	Dimanche 18	Journée du Patrimoine*	Dietwiller

*Plus d'informations dans le prochain bulletin

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Séance du jeudi 23 juin 2022 à 20h

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ
Etaient présents : Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER (à partir du point 3), Richard LIEBY, adjoints ; Claude SCHULLER, Dominique RISTORCELLI, Emmanuelle BONDUELLE, Elodie DEMARE (à partir du point 3), Charles KREMPER, Elodie GERUM, conseillers municipaux
Absents excusés : Alain MORILLON procuration à Richard LIEBY ; Michel BOBIN, procuration à Christian FRANTZ
Absents excusés sans procuration : André BECK, Eléonore JEAN DIT PANNEL, Benoit ROELLINGER, Raymonde SEILER et Elodie DEMARE (jusqu'au point 2)
En présence de :néant.....
Secrétaire de séance : Annie DEVEY

Convocation du 16 juin 2022

Ce résumé ne remplace pas le compte-rendu complet

1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Annie DEVEY est désignée comme secrétaire de séance.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 13 mai 2022

Le procès-verbal de la séance du vendredi 13 mai 2022 est approuvé à l'unanimité et signé séance tenante.

3. Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restauration de l'ancien moulin

Pour la rénovation du Vieux Moulin, une mission d'assistance à maître d'ouvrage a été confiée à l'ADAUHR (délibération du 30 octobre 2020 – convention du 2 novembre 2020). La mission comportait plusieurs tranches pour un montant total de 13 355,00 € HT.

Le projet ayant évolué, d'un commun accord avec l'ADAUHR, il est proposé l'avenant n°1 suivant. Les phases 2 et 3 sont remplacées par une phase 2 bis, assistance au suivi de la contractualisation et des études d'adéquation programme-projet sous forme d'interventions ponctuelles telles que participations aux réunions de sélection du maître d'œuvre et de présentation des études. Le Syndicat des Communes de l'Île Napoléon gèrera la suite des missions : contrôles, choix de la maîtrise d'œuvre, travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- accepte l'avenant n°1 décrit ci-dessus, modifiant la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- prend acte de la modification du montant de la mission qui passe de 13 355,00 € HT à 8 075 € HT ; soit une diminution de 5 280 € HT ;

4. Modalités de publicité des actes

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité. A compter du 1er juillet 2022, par principe, pour toutes les

collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions sera assurée sous forme électronique, sur leur site Internet. Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Pour ce faire, elles peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune, soit par affichage, soit par publication sur papier, soit par publication sous forme électronique. Ce choix pourra être modifié ultérieurement.

Considérant la difficulté technique d'engager à ce stade une publication sous forme électronique sur le site internet de la commune de Dietwiller et la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés, et d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, M. le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir la publicité par affichage sur les panneaux d'affichage situés devant la mairie et place Allemans du Dropt.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

5. Mise à disposition d'un agent rédacteur au SIVU des sapeurs-pompiers

Un agent rédacteur à la mairie de Dietwiller, consacre 2h30 par semaine à la gestion du SIVU.

Le SIVU verse à la commune de Dietwiller le salaire et les charges sociales correspondants. Une convention de mise à disposition a été rédigée et conclue d'une part entre le Président du SIVU des Sapeurs-Pompiers et d'autre part, le Maire de la commune de DIETWILLER.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

6. Emplois jeunes été 2022

L'embauche de jeunes pour l'été a été organisée de façon que le personnel communal puisse prendre ses congés annuels et que ces jeunes puissent être encadrés de façon satisfaisante. Cette année, la candidature de 4 jeunes a été retenue, et 3 pourront être embauchés pour une durée de 2 semaines chacun.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

7. Mise en place du RIFSEEP

RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel dans la fonction publique territoriale.

Le nouveau régime indemnitaire RIFSEEP est instauré en remplacement de l'ancien régime de prime pour les agents communaux. Il correspond au système mis en place au sein de la fonction publique de l'État, depuis 2017. Le RIFSEEP se compose de deux parties :

- IFSE : L'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise constitue l'indemnité principale de ce nouveau régime indemnitaire. Cette indemnité repose sur la nature des fonctions exercées par les agents et sur la prise en compte

de leur expérience professionnelle.

- CIA : Le Complément Indemnitaire Annuel est lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

Détermination par cadre d'emplois des groupes de fonctions et des montants plafonds

Chaque cadre d'emplois est réparti entre différents groupes de fonctions au vu des critères professionnels suivants :

- Fonctions d'encadrement ou de conception ;
- Expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions ;
- Exigences particulières du poste.

Une grille est établie encadrant le montant maximum pouvant être versé à un agent selon sa position dans la grille.

Modulations individuelles de l'IFSE

Au regard des fiches de poste, le Maire attribue individuellement l'IFSE à chaque agent dans la limite du plafond individuel annuel maximum du groupe. Le montant annuel attribué par l'autorité territoriale fera l'objet d'un réexamen en cas de changement de fonctions et au moins tous les 4 ans, en l'absence de changement de fonctions.

Modulations individuelles du CIA

Ce montant sera déterminé annuellement à partir de l'engagement professionnel et de la manière de servir des agents. Le CIA est compris entre 0 et 100 % du montant maximal défini par l'organe délibérant pour chaque groupe de fonctions. Le montant individuel versé au titre du CIA ne sera pas reconductible automatiquement d'une année sur l'autre.

Le Comité Technique du Centre de Gestion 68 a donné un avis favorable au projet de délibération. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide l'application du RIFSEEP pour les agents communaux selon les modalités décrites ci-dessus.

8. Travaux de réfection du chemin du Bruebacherweg

Il est proposé la réfection du chemin Bruebacherweg. Un devis a été demandé à l'entreprise JUD LEPROTTI, pour un montant de 15 090,25 €.

Les travaux incluent le décapage de la terre (décharge agréée), le reprofilage et la fourniture et mise en place de concassé sur 2 213 m².

Accord à la majorité du Conseil Municipal (11 voix pour, une abstention).

9. Délégations au Maire

Le Conseil Municipal a donné délégation à M. le Maire par délibérations des 28/05/2020 et 18/09/2020, M. le Maire en rend compte au Conseil Municipal.

1° Marchés ou commandes pour les montants inférieurs à 10 000€ HT

- entreprise TPV – raccordement eaux usées – 8 848 € TTC

10° Intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle

- Tribunal administratif : en défense, contre le recours en référé des Ets ROELLINGER contre l'arrêté 016/2021 portant interdiction de circuler en raison d'une limitation de tonnage rue du Bois Doré (chemin rural dit Mittelweg – à l'Est de la RD201) à Dietwiller. Jugement sur le fond – audience 21 juin 2022 - en délibéré.

- Assignation en référé au Tribunal judiciaire pour enclavement d'un terrain partiellement en zone UA par M. Farid BOUARASSE.

17° Demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions

- Convention avec la Fondation du Patrimoine pour les travaux de restauration de la 'Vieille Tour' et abords : la signature a eu lieu le vendredi 20 mai à 18h30 à la 'Vieille Tour'. Cette convention permet aux particuliers et organisations de participer financièrement au projet tout en bénéficiant d'une défiscalisation.

10 à 13 : Signature de baux ruraux

M. le Maire propose que les parcelles louées par la commune à des agriculteurs fassent l'objet de baux écrits. C'est l'objet des quatre délibérations suivantes.

10. Signature de bail rural pour la parcelle 77 section 23

Mme Elodie GERUM, étant intéressée, ne participe pas au vote. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- confirme la location de la parcelle n°77 section 23 à la gérante de l'EARL GERUM Gérard ;
- autorise le Maire à signer un bail rural pour cette parcelle.

Mme Elodie GERUM reprend sa place.

11. Signature de bail rural pour les parcelles 260 et 261 section 24

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- confirme la location des parcelles n°260 et n°261 section 24 au gérant de la SCEA Les Cerisiers
- autorise le Maire à signer un bail rural pour ces parcelles.

12. Signature de bail rural pour la parcelle 48 section 22

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- confirme la location de la parcelle n°48 section 22 à M. Lionel HELFENSTEIN ;
- autorise le Maire à signer un bail rural pour cette parcelle.

13. Signature de bail rural pour la parcelle 186 section 24

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- confirme la location de la parcelle n°186 section 24 à Mme Isabelle WIEDEMANN ;
- autorise le Maire à signer un bail rural pour cette parcelle.

14. Subvention à l'AFAPEI de Bartenheim

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accorde à l'unanimité une subvention d'un montant de 2 500 € à l'AFAPEI de Bartenheim (5 personnes bénéficiaires à Dietwiller).

15. Compte rendu des délégués aux Syndicats et à Mulhouse Alsace Agglomération

Mulhouse Alsace Agglomération :

- Modification des jours de collecte des déchets ménagers à partir du 4 juillet 2022

Ordures ménagères résiduelles (bac brun) : vendredi après-midi,

Déchets triés (bac jaune) : jeudi matin, semaine impaire,

Encombrants : mercredi (prochaines dates : vendredi 24 juin 2022-inchangé, mercredi 3 août 2022, mercredi 5 octobre 2022, mercredi 7 décembre 2022).

- **Contrôle du tri** pendant le mois de juin à Dietwiller : il est rappelé que les mouchoirs en papier, papier essuie-tout de cuisine, pots de fleur en plastique, ordures emballées dans un sac plastique noir ne doivent pas être jetés dans le bac jaune. Lors du contrôle, il a été trouvé une pompe de piscine qui doit être déposée en déchetterie. Ces erreurs de tri coûtent cher à la collectivité et à chacun des habitants.

- **Don de vélo pour les étudiants** : une collecte est organisée par la commune de Dietwiller, le samedi 25 juin.

Rapport d'activité du SDIS du Haut-Rhin 2021 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) : 5 512 pompiers dont 5 166 volontaires. 1 239 Jeunes Sapeurs-Pompiers. 47 135 interventions, 76% secours d'urgence aux personnes, 7% pour incendies. Le délai d'arrivée du 1er engin après traitement de l'alerte est en moyenne de 10 minutes.

SIVU des sapeurs-pompiers : une animation autour des Jeunes Sapeurs-Pompiers sera organisée avec les classes de CM1, CM2.

16. Compte rendu des commissions

Commission urbanisme

- présentation des dossiers en cours, acceptés ou refusés (liste du 21/12/2021 au 16/06/2022)

Commission animation

- **Une semaine ukrainienne** est organisée, avec l'invitation de musiciens ukrainiens pour la fête de la musique (mardi 21 juin 2022). Chacun a pu apprécier la très belle qualité musicale des musiciens.

Le samedi 25 juin, un récital de musique classique ukrainienne aura lieu à l'église de Dietwiller. L'intégralité de la recette sera versée à des associations d'aide à l'Ukraine.

- **Tour d'Alsace** : dimanche 31 juillet 2022 entre 14h et 15h. Des bénévoles sont recherchés pour aider à la sécurité du passage.

- **Fleurissement** : des personnes n'habitant pas Dietwiller sont recherchées pour faire partie du jury pendant l'été.

- **Destination automobile** : dimanche 11 septembre 2022. Un arrêt sera organisé à Dietwiller.

17. Divers

Droits de voirie : une grille tarifaire sera élaborée pour l'occupation du domaine public.

Presbytère : la municipalité a fait une proposition de convention au Conseil de Fabrique pour l'occupation du

rez-de-chaussée. Cette proposition avait été distribuée aux conseillers municipaux et communiquée au Conseil de Fabrique. Le Conseil de Fabrique peut faire une nouvelle proposition s'il le souhaite.

Remerciements d'associations et du Comité de jumelage (Allemands du Dropt) pour l'attribution de subventions. Le Conseil Municipal remercie à son tour le Comité de Jumelage et son Président pour l'organisation des manifestations de jumelage.

Déchets verts dans la zone d'activité pour les habitants de Dietwiller, Eschentzwiller et Zimmersheim : la déchetterie verte sera ouverte le samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h et fermée le lundi et le mercredi du 1er juillet au 31 août (horaires d'été).

Travaux :

- **appentis pour les engins communaux** : en cours de finition.
- **restauration du moulin** : parmi une vingtaine de candidats, trois architectes maîtres d'œuvre ont été sélectionnés par un jury SCIN pour proposer un projet, en octobre 2022.

- **rue du Ruisseau** : réfection de la bordure pour éviter la stagnation d'eau de pluie.

- **entretien de la haie** plantée en 2021 par une conseillère municipale et plusieurs habitants dimanche 18 juin.

- **lotissement 'Les Terrasses des Genévriers'** : les travaux de viabilisation avancent ; les réseaux d'eau potable, d'assainissement et les réseaux secs sont en cours de finition. La 1ère couche d'enrobés sera faite début juillet.

Le raccordement des réseaux électricité et gaz du lotissement est prévu la 1ère semaine de juillet. Une déviation sera organisée par la rue des Pâturages pour permettre le raccordement gaz en traversée de la route départementale. Un chemin piéton permettra de rejoindre le lotissement à partir de la rue du Vignoble.

Bruits de voisinage : il est demandé de faire attention à ne pas déranger ses voisins par des postes de radio ou sonorisation fonctionnant en permanence.

Fête du labour : samedi 3 et dimanche 4 septembre 2022.

Puits : de nombreux puits étaient utilisés sur le ban communal de Dietwiller. Il est proposé de répertorier l'ensemble des puits existants.

Prochaines séances du Conseil Municipal :
vendredi 2 septembre, vendredi 14 octobre, vendredi 25 novembre 2022.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 50 minutes.



N° dossier	Adresse du projet	Date de dépôt	Nature des travaux	Accordé le Refusé le
CU 22 D 0010	14a rue du Général de Gaulle	22/04/2022	CU d'information	Accordé le 16/05/22
DP 22 D 0013	11 rue de Landser	15/03/2022	transformation du garage en habitation	Accordé le 16/05/22
DP 22 D 0018	1 impasse des Jardins	19/04/2022	Pose d'une pergola	Accordé le 16/05/22
DP 22 D 0019	25 rue du Chêne Vert	02/05/2022	Installation d'une pergola et d'une clôture	Refusé le 17/05/22
PC 21 D 0021	77 rue du Général de Gaulle	21/12/2021	Réhabilitation d'une grange en habitation	Rejet tacite le 17/05/22
DP 22 D 0020	2a rue du Vignoble	06/05/2022	Pose d'une clôture et d'un portail	Accordé le 20/05/22
CU 22 D 0011	85a rue du Général de Gaulle	10/05/2022	CU d'information	Accordé le 03/06/22
CU 22 D 0012	24 rue du Général de Gaulle	20/05/2022	CU d'information	Accordé le 03/06/22
DP 22 D 0014	43 rue du Général de Gaulle	18/03/2022	Remplacement de 3 fenêtres	Accordé le 03/06/22
DP 22 D 0021	8a route de Schlierbach	10/05/2022	Pose d'une pergola	Accordé le 03/06/22
PC 21 D 0022	Lotissement Les Genévriers lot 27	23/12/2021	Construction de 2 immeubles de logements collectifs	Rejet tacite le 03/06/22
PC 21 D 0023	Lotissement Les Genévriers lots 28 - 29	23/12/2021	Construction de 4 plots de logements intermédiaires	Rejet tacite le 03/06/22
DP 22 D 0022	14 rue du Vignoble	13/05/2022	Ravalement de façade + volets	Accordé le 07/06/22
DP 22 D 0023	25 rue du Chêne Vert	17/05/2022	Pose d'une clôture	Accordé le 13/06/22
DP 22 D 0024	43 rue des Pâturages	19/05/2022	Ravalement de façade	Accordé le 13/06/22
DP 22 D 0025	12 rue du Vignoble	23/05/2022	Création ouverture en toiture type velux	Accordé le 13/06/22
PC 22 D 0003	Lot. Le Clos des 2 Eglises	12/05/2022	Construction d'une maison individuelle	Accordé le 13/06/22
PC 21 D 0014 - M01	5 impasse de la Colline	25/03/2022	Modification de fenêtres, ajout d'un conduit de fumée, enrochement extérieur et terrasse	Refusé le 14/06/22
DP 22 D 0026	4 rue du Raisin	02/06/2022	Remplacement d'une clôture existante	Accordé le 14/06/22

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

La commune, en lien avec le service instructeur, met en place une instruction dématérialisée.

Après avoir créé un compte, vous pouvez saisir votre demande d'urbanisme en ligne (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) et joindre les pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier. Le dépôt sur le guichet unique, vous permettra de suivre l'avancée de votre dossier, jusqu'à la décision de l'administration. Il sera possible également de déclarer l'ouverture de chantier, l'achèvement des travaux et de consulter les demandes précédentes.

Il est bien entendu, toujours possible, de déposer vos dossiers « papier » en Mairie.
Demande en ligne: <https://ilenapoleon.geosphere.fr/guichet-scjn>

Nous vous rappelons que tous les travaux de construction (clôture, piscine, abri de jardin,...) et de modifications de l'aspect extérieur (ravalement de façades, remplacement de fenêtres et volets,...) doivent faire l'objet d'une demande en mairie.

VIE ASSOCIATIVE – SAISON 2022/2023



ASL de DIETWILLER

La reprise des activités s'échelonne tout le mois de septembre 2022.



Yoga Hatha

mardi 13 - 18h30 à 20h00 - salle des fêtes

Yoga traditionnel, doux et lent. Pour gagner en souplesse, en fluidité et se relaxer.
165 euros pour la saison.



Poterie

mercredi 7 (groupe 1) - jeudi 8 (groupe 2) - 20h00 - salle poterie

Soirées conviviales de découverte de la terre, travaux sur tour de poterie et cuisson sur place dans le four de l'association.



Club des Aînés

jeudi 8 - 14h à 18h - salle des fêtes

Pour rompre l'isolement. Moments de détente et de partage avec d'autres personnes du même âge ou plus jeunes.



Gymnastique Bien-Etre

mardi 6 - 10h30 à 11h30 - salle des fêtes
Echauffements, étirements doux pour les articulations et enchaînements stimulants pour le cœur et l'esprit.
84 euros pour la saison.



Gymnastique Fitness

jeudi 8 - 19h00 à 20h00 - salle des fêtes
Activités physiques toniques pour améliorer sa condition physique et son hygiène de vie.
84 euros pour la saison.



Théâtre de l'Arlequin

mercredi 16 - 20h00 - salle des fêtes

Préparation de la nouvelle comédie de Yvon TABURET : «Une histoire à dormir debout»
Représentations les 18, 25, 26 mars et 1er et 2 avril 2023.

Inscriptions : sur place, auprès des animateurs
Carte annuelle membre ASL : 8 euros
Renseignements : Raymond GENELOT
Tél. : 03 89 81 34 62



Gymnastique Fitness le jeudi soir

VIE ASSOCIATIVE – SAISON 2022/2023



Rentrée à SCHLIERBACH



L'Orchestre Harmonie

Lundi – 20h à 22h - salle des fêtes
Email : musique.schlierbach@yahoo.com



Activités sportives et culturelles

- Danse Rock : jeudi - 19h à 20h
- Tennis de table : lundi - 20h à 22h
- Qi Gong : lundi – 19h30 à 20h30
- Sophrologie – relaxation : 2 mardis / mois – 18h15 à 19h15
- Peinture : mardi – 14h à 16h30 ou 17h à 19h30
- Sculpture : samedi 14h à 18h + dimanche 9h à 18h
- Couture : 2 vendredis / mois 16h30 à 19h30 ou 2 samedis / mois 14h à 17h
- Guitare adultes : 2 jeudis / mois – 18h30 à 19h30
- Guitare enfants débutants (À partir de 8 ans) : mardi - 16h à 17h
- Guitare enfants niveau 2 : mardi - 17h15 à 18h15
- Ukulélé enfants (À partir de 5 ans) : jeudi - 16h à 17h

Lieux, dates de reprise et tarifs des activités :
tél. 06 03 86 73 22



La plaquette de l'ensemble des activités sportives, culturelles et créatives sera distribuée dans les boîtes aux lettres d'ici fin juillet 2022.

Inscriptions : mercredi 14 septembre (17h30 - 19h30) et samedi 17 septembre 2022 (10h - 13h). Il est vivement recommandé de pré-remplir le formulaire d'inscription mis en ligne à partir du 1^{er} août 2022.

Site internet : www.acl-landser.fr/
Page Facebook : www.facebook.com/acllandser/



L'ACL

Karaté-Do (Fudokan pour enfants) : Jeudi - école élémentaire
4 à 6 ans : 16h45 à 17h45 - 7 à 12 ans : de 18h à 19h
Infos : Razvan - tel : 06.38.61.75.51

Gym Tonique : mardi - 19h45 - salle des fêtes
Infos : Razvan - tel : 06.38.61.75.51

Fit'gym senior : mardi - 9h à 10h - Salle des fêtes
Infos : Annie DEVEY - tel : 06.86.54.18.69
ou Sabine PILOT- tel : 06.25.34.54.60

Couture : 2 places disponibles
Infos : Isabelle - Tél. : 06.01.71.47.99

Théâtre adultes : mardi - 20h à 21h30 - salle des fêtes
Représentation : « Les Mamies Flingueuses » - samedi 24 et dimanche 25 septembre 2022

Théâtre enfants : jeudi - 17h45 à 19h15 - salle des fêtes
Infos théâtre : Claudine LERCH - tel : 06.21.80.71.21



AS Schlierbach – football

L'association recherche des joueurs de toutes catégories U7 à séniors.

Contact: Estelle – tel : 06.24.63.03.27
Email : schlierbach.as@alsace.lgef.fr



Tu es un garçon ou une fille
Tu as entre 11 et 16 ans
Tu es courageux
Tu as le projet d'aider les autres

Tu as le profil idéal pour rejoindre notre équipe de Jeunes Sapeurs-Pompiers des 3 collines.

Avec l'autorisation de tes parents tu pourras, après avoir réalisé ta formation, intégrer l'unité des Sapeurs-Pompiers de Landser Schlierbach Dietwiller dès l'âge de 16 ans.

Au menu : sport, secourisme, technique générale mais aussi esprit d'équipe et d'ouverture...

Alors Rendez-vous en septembre à la caserne de Landser ! ☺

Renseignements et inscriptions:

Commandant. / Honoraire. François HIPPER
Tél. : 06 08 93 13 91



BAC JAUNE : CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DU TRI

En mai dernier, le service de gestion des déchets de m2A a effectué un contrôle du contenant des bacs jaunes, dans le quartier de la Valbonne. Le tri était conforme dans 71% des bacs contrôlés. Voici la liste des **déchets non conformes** découverts lors du contrôle : **essuie-tout, masques, pot de fleur, plante artificielle, pompe de piscine, déchets en sac noir.**



Dans le bac jaune peuvent être déposés uniquement :

- Les emballages en plastique : bouteilles, bidons, sachets, film plastique, barquettes
- Les emballages en métal : boîtes de conserve, canettes, barquettes alu, aérosols vides, bidons de sirop
- Les papiers : journaux...
- Les emballages en cartons : boîtes de pizza...

Nous vous rappelons également qu'il est important de **bien vider les contenants** (bouteilles plastiques, boîtes de conserve...) avant de les déposer dans le bac jaune. La présence de liquide alourdit la masse de déchets et perturbe le recyclage.

À compter du 4 juillet 2022 : collecte du recyclable le jeudi matin – semaine impaire



COLLECTE POUR LA VIEILLE TOUR

Le montant des dons collectés pour la rénovation de la Vieille Tour s'élève à **2 350 euros** (à l'heure où nous élaborons ce bulletin).

Pour faire un don (défiscalisé) :

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/la-vieille-tour-de-dietwiller



INFORMATIONS PRATIQUES



COLLECTE DES TÉLÉPHONES MOBILES USAGERS

En collaboration avec Orange, la commune organise la collecte des mobiles usagers.

- Si le mobile est en état de marche, les données personnelles sont effacées, il est testé puis reconditionné pour être revendu dans un pays émergent comme mobile d'occasion
- Si le mobile ne fonctionne plus, il est recyclé : les matières dangereuses sont traitées et les métaux récupérés.

Tous les bénéfices tirés de la collecte et du recyclage des mobiles sont reversés à Emmaüs International.

Un collecteur en carton est en place dans l'entrée de la mairie.



BALLADE DANS LES SECTEURS BOISÉS

Lors de vos promenades en forêt ou à proximité de grands arbres, soyez prudents : **certains arbres sont malades (les frênes en particulier)** et risquent de tomber. Et évitez toujours de vous promener en forêt lors de grands vents.

INFORMATIONS PRATIQUES

LA TOUR de pizz'

Les lundis de 16h à 20h
Les mardis de 16h à 20h30

Place Allemans-du-Dropt.

Commande par téléphone, à partir de 10h30 - Tél. : **06 25 76 40 45**



Enlèvement des encombrants



La collecte d'encombrants en porte-à-porte, pour les personnes âgées ou handicapées ne pouvant se déplacer, est programmée désormais **le mercredi, tous les 2 mois.**

La prochaine collecte aura lieu **le mercredi 3 août 2022.** Elle est limitée à 1m³ par foyer. Attention, les appareils électriques ainsi que les pneus ne sont pas collectés. Merci de sortir les objets la veille et de bien vouloir appeler en mairie pour vous faire connaître, au plus tard, le lundi 1^{er} août 2022 à 17h.

Tél. : **03 89 26 88 88**

Collecte ordures ménagères et recyclable



Les jours et/ou horaires de collecte changent à compter du **4 juillet 2022.**

- Collecte des ordures ménagères (bac brun) : **vendredi après-midi**
- Collecte du recyclable (bac jaune) : **jeudi matin - semaine impaire**

Passage de la balayeuse

La balayeuse passera dans notre village le **mardi 12 juillet 2022.**

Merci de ne pas garer vos voitures sur la chaussée.

Don du Sang

Prochaine collecte :
le **mercredi 20 juillet 2022**
Salle des fêtes de Dietwiller



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

ACTIVITÉS ET COMPORTEMENTS BRUYANTS

L'arrêté municipal n°036/2018 stipule que **les travaux de bricolage, de jardinage** réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils thermiques ou électriques sont autorisés du **lundi au samedi (sauf jours fériés) de 8h à 12h et de 13h30 à 20h.**

Les travaux de bricolage, de jardinage et activités ayant pour origine un chantier de travaux publics ou privés réalisés par des professionnels sont autorisés du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 7h à 19h. Les travaux agricoles réalisés par ou pour le compte d'une exploitation agricole professionnelle ne sont pas soumis à des restrictions horaires.

Bennes à verre : dépôt autorisé de **8h à 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés).**

Pour la tranquillité de tous, optez pour quelques règles de civisme :

- ne pas mettre trop fort le volume des postes de radio et de musique
- neutraliser les aboiements intempestifs des chiens,
- discuter de manière discrète quand on est dehors, tard le soir.